

Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 26 avril 2019

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE Autres membres présents : Philippe de GUIBERT

Michel BADAIRE Philippe MAUBERT

Plans-programmes : décisions prises dans le cadre de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de Méreau (18)
- Modification du PLU d'Ambillou (37)
- Modification simplifiée n°2 du PLU de Blois (41)
- Ш Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale
 - Elaboration du SCoT de la communauté de communes Cœur de Beauce (28)
- Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

- Révision allégée du PLU de Nogent sur Vernisson (45)
- Elaboration du PLU de Thimert-Gâtelles (28)
- Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale
 - Extension de l'abattoir TRADIVAL à Fleury-les-Aubrais (45)
 - Renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière à Beaumont-Louestault (37)
- Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Fera l'objet d'un avis tacite le dossier suivant :

Parc photovoltaïque à Draché (37)

Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur le dossier suivant :

— Elaboration du PLUi de la communauté de communes Val de Cher Controis (41)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le site internet des MRAe.

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire, Président de séance



Étienne LEFEBVRE